

PROJET DE REAMENAGEMENT DES HALLES

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION  
SUR LE PROJET « CULTURES URBAINES »  
DU 14 JANVIER 2010**

Sous la présidence de

**M. Bruno JULLIARD,  
Adjoint au maire de Paris en charge de la Jeunesse**

En présence de

**M. Thierry LE ROY,  
Garant de la concertation**

**Participants :**

**Elus**

**Mairie du 1er arrondissement,**  
Mme Florence BERTHOUT,  
Première Adjointe au Maire

**Ville de Paris**

**Cabinet de M. Bruno JULLIARD**  
Mme Marion BOYER

**Cabinet de Mme Anne HIDALGO**  
M. Renaud PAQUE

**Cabinet de M. Christophe GIRARD**  
M. Benoit ETIENNE

**Cabinet de Seybah DAGOMA**  
Mme Dominique MAGNIETTE

**Cabinet de Pierre MANSAT**  
Amandine RAMBERT

**Secrétariat Général / Mission Halles**  
M. Alexandre FREMIOT  
Mme Elise PENCE  
Mme Mary SENKEOMANIVANE

**Direction des Affaires Culturelles**  
M. Francis PILON  
M. Vincent GUIADER  
M. Francis VERGER

**Conservatoire du Centre de Paris**  
M. Pascal GALLOIS

## Associations

### **Association « Accomplir »**

M. Gilles POURBAIX

### **Association « Bachiques Bouzouks »**

Mme Elisabeth BOURGUINAT

### **Association « Glob’Halles »**

M. Régis CLERGUE DUVAL

### **Association « La Clairière »**

M. Bruno RENE-BAZIN

Mme Juliana HAVRE

M. Bruno de SENTENAC

### **Association « CPJ »**

M. Clément REBAUD

Mme Sylvia GOHEBEL

### **Association « Le Flow »**

M. Vincent GAUGAIN

### **GIE du Forum des Halles**

M ; André LABORDE

### **Association « Glob’Halles »**

M. Régis CLERGUE DUVAL

### **Maison des Associations**

M. Dylan BOUTIFLAT

### **Association « Hip-hop Citoyens »**

M. Julien CHOLEWA

### **Association « LOBA »**

M. Bolewa SABOURIN

### **Association « Qualité de vie autour de St-Eustache »**

M. Jean POYET

### **Association « R’Style »**

M. François GAUTRET

Mme Hayette FELLAH

### **Association « Les Amis de la Terre »**

M. Bruno BALLETT

### **Institut de l’Urbanisme de Paris**

Mme Jodelle ZETLAOUI-LEGER

## Conseillers de quartier

### **Conseil de Quartier des Halles**

M. Alain LE GARREC

Mme Françoise FILOCHE

## Autres participants

### **SemPariSeine**

M. Claude PRALIAUD

M. Guillaume DESCAMPS

M. Olivier AUTRET

M. Lionel BOUZIDI

### **Local Information du projet**

M. Antoine SOULIER-THOMAZEAU

Mme Julia BAUMAIRE

### **Professionnels du Hip Hop**

M. Bruno LAFORESTRIE, Directeur Radio Générations

Mme Sheyen GAMBOA, rédactrice en chef de Juste Debout

Mme Yasmina BENBEKAI

M. Jean-Pierre SECK, producteur

M. Abdou M’BAYE, Mairie de Cergy  
Direction des Affaires Culturelles

### **Pro-Developpement**

Véronique GRANGER

**M. Bruno JULLIARD, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la jeunesse :**

Je souhaite une bonne année à tous ceux à qui je n'ai pas encore eu l'occasion de la souhaiter.

A ma droite, Thierry LE ROY, garant de la concertation, qui m'assistera dans cette réunion de concertation. A sa droite, Florence BERTHOUT, Première Adjointe au Maire du premier arrondissement. Elle représente le Maire du premier arrondissement, M. LEGARET, qui n'a pas pu être des nôtres ce soir, que nous vous prions de bien vouloir excuser.

Je vous propose de lancer directement cette discussion sur la présentation du lieu dédié aux cultures urbaines. Nous ferons une présentation avec trois interventions assez brèves pour que nous puissions par la suite échanger, répondre à vos questions et prendre l'ensemble de vos propositions ou de vos interrogations.

Je suis particulièrement heureux de pouvoir - et nous avons déjà eu l'occasion de vous le présenter dans d'autres cadres de discussions - débattre de ce lieu, qui a vu le jour après de nombreuses modifications.

À l'origine de la programmation de la rénovation des Halles, et plus particulièrement de la Canopée, des lieux étaient destinés au public jeune mais ils ne correspondaient ni aux attentes, ni aux pratiques des jeunes qui aujourd'hui utilisent les Halles, tant les structures publiques que globalement le lieu géographique des Halles. C'était notamment le cas d'une antenne jeune. Pour connaître précisément ce que sont aujourd'hui les antennes jeunes, nous pensons que cela manquait un peu d'ambition par rapport au projet grandiose de la rénovation du quartier des Halles.

Après plusieurs rencontres, avec certains d'entre vous d'ailleurs, au sein d'associations ou individuellement, nous avons engagé un travail qui aboutit à la proposition de ce lieu dédié aux cultures urbaines. J'en profite pour remercier ici même, aujourd'hui, la présence d'un ensemble de personnalités extérieures à la concertation dans son périmètre traditionnel, qui ont bien voulu être présentes aujourd'hui. Ce sont des professionnels du secteur, particulièrement du hip-hop, avec lesquels nous avons déjà pu avoir quelques échanges, toujours constructifs, parfois des discussions soutenues. Ils ont bien voulu nous éclairer ces derniers mois sur la nécessité de créer un lieu innovant, ouvert, dédié aux cultures urbaines. Le site des Halles nous paraissait particulièrement approprié. Je les remercie de leur présence aujourd'hui et ils auront l'occasion de se présenter. Nous ne procéderons pas un tour de table, qui prendrait trop de temps du fait du nombre de participants.

Nous partons d'un constat connu de tous : une forte présence des jeunes aux Halles, dans tous les lieux, qu'il s'agisse des lieux de transport, des lieux extérieurs notamment des différentes parties du jardin ou de ce qui sera demain la Canopée, sans parler des commerces. Un lieu métropolitain et, nous avons eu l'occasion d'en discuter à de nombreuses reprises, la conjugaison d'une présence forte de jeunes et d'une connotation évidemment métropolitaine pour diverses raisons (je n'entre pas dans les détails, nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir), nous ont particulièrement éclairés quant à la proposition de vous présenter aujourd'hui un lieu dédié aux cultures urbaines.

Un autre sujet depuis de nombreuses années, voire une décennie maintenant : une forte présence de la culture hip-hop aux Halles sous plusieurs formes, qu'il s'agisse de la danse, de la musique, parfois même du graff, plus difficilement. Aujourd'hui, la culture hip-hop est présente aux Halles, il ne s'agit en aucun cas ni de l'instrumentaliser, ni de la cantonner mais au contraire de lui donner les moyens de s'épanouir encore un peu plus, d'être diffusée davantage dans ce que sera demain la Canopée, et plus généralement dans ce que sera demain le quartier des Halles. C'est la raison pour laquelle il nous a paru extrêmement important de préciser que nous ne voulons pas que les

Halles soient uniquement un lieu de consommation, même si beaucoup de jeunes, j'en ai fait partie pendant de longues années et c'est encore le cas aujourd'hui, se rendent aux Halles d'abord pour son centre commercial, mais ce n'est pas que cela. Ce n'est pas non plus uniquement un lieu de passage, étant le croisement de lignes RER et de métro, mais tout ce qui peut permettre, notamment dans les infrastructures publiques, de donner ce que je qualifie « un supplément d'âme », particulièrement pour le public jeune parisien ou métropolitain.

D'ailleurs, bon nombre de jeunes qui viennent aux Halles ne sont pas des jeunes d'Île-de-France. Il faut réfléchir à ce sujet, et c'est le cas de ce lieu que nous voulons ouvert, innovant et qui est aussi la démonstration de la volonté de combler un manque important à Paris, et plus généralement dans la région parisienne, d'un lieu dédié au hip-hop, à la fois pour sa diffusion à tous les publics, pour l'accompagnement de personnes ou de groupes de personnes en voie de professionnalisation, par exemple. Tout cela manque beaucoup à Paris, et d'ailleurs dans l'ensemble de notre pays. D'autres, bien mieux placés que moi pourront le démontrer.

J'ai eu l'occasion de visiter d'autres capitales ou grandes villes à l'échelle internationale, nous ne sommes pas en avance dans ce domaine. Si ce projet peut aussi répondre à ce manque à Paris, je crois que ce sera une très bonne chose.

Nous voulons un lieu qui réponde à la fois à trois missions pour trois publics :

- La diffusion, et j'en ai déjà parlé à plusieurs reprises, dans la diversité de ce qu'est la culture hip-hop aujourd'hui.

Tout le monde pense à la danse, qui est un élément essentiel, mais ce n'est pas le seul, il y a aussi la musique, le chant, le graff, qui sont à chaque fois des disciplines d'une même culture, méritant toutes d'être diffusées et d'avoir les moyens d'une diffusion au public le plus large possible.

De la même manière que nous offrons des lieux publics pour permettre la diffusion d'art, quel qu'il soit, que ce soit l'art contemporain, le chant, la musique, la danse, il est nécessaire pour la culture hip-hop, qui souffre d'un déficit de reconnaissance de l'ensemble des politiques culturelles, d'avoir une politique dynamique permettant la diffusion de cette culture, pas uniquement auprès du public jeune. C'était une erreur de penser que le hip-hop est uniquement une culture pour les jeunes, cela fait belle lurette que ce n'est plus le cas. Mais, surtout, ce serait une erreur de penser que cette culture, comme d'autres, ne nécessite pas de politique dynamique, ambitieuse, de diffusion pour l'ensemble de la population, et c'est précisément ce que nous voulons faire avec ce lieu, c'est-à-dire un lieu de brassage générationnel, social, permettant une diffusion la plus large possible de la culture hip-hop, et globalement des cultures urbaines.

- Un lieu de transmission avec formation, éducation. Nous en parlerons sur les partenariats que nous souhaiterions voir opérer avec des établissements scolaires par exemple. Également un lieu de répétition.
- L'accompagnement, notamment pour les professionnels ou les jeunes notamment en voie de professionnalisation, qui ont besoin d'un accompagnement de personnes formées et professionnelles.

Ce lieu doit répondre à l'ambition de toucher trois types de publics différents :

D'abord le grand public, et j'en ai parlé notamment sur la question de la diffusion. C'est un élément absolument essentiel, notamment pour l'intégration du lieu dans la Canopée, dans le quartier des Halles et plus globalement dans le centre parisien.

Les jeunes amateurs pourront à la fois y pratiquer et en même temps y trouver un accompagnement par l'apprentissage et l'éducation.

Des artistes franciliens du mouvement hip-hop, qui ont façonné cet art, devenu un art à part entière, doivent être accompagnés et reconnus. Ce sera l'un des objets de ce lieu qui est finalement un pari assez important, notamment sur la question de l'intégration dans le quartier. Ce lieu devra contribuer à faire vivre la dimension métropolitaine. En revanche, nous ne pouvons pas faire vivre la dimension métropolitaine s'il n'y a pas un regard précis, un projet particulier, à destination des cultures urbaines et notamment du lieu hip-hop. Il ne sera pas suffisant, mais il est en tout cas nécessaire pour marquer cette particularité métropolitaine du lieu des Halles, même si cela ne se décrète pas, de construire la dimension métropolitaine y compris pour un lieu dédié au hip-hop, notamment dans les partenariats avec d'autres villes, avec des associations, avec des partenaires institutionnels d'autres villes que la Ville de Paris.

On veut que ce soit un lieu ouvert et on souhaite également que ce lieu, de par sa connotation innovante, soit particulier. C'est un défi, on a encore beaucoup à construire.

De plus, nous sommes un peu arrivés en retard par rapport à d'autres programmes et nous avons dû beaucoup travailler, notamment pour la programmation et le contenu de ce lieu. Nous souhaitons qu'il permette d'irriguer les Halles dans leur intégralité, et notamment sur le jardin où se trouve l'ensemble de l'animation de la Canopée et des structures publiques.

C'était la conclusion de ce propos liminaire. Nous avons eu l'occasion de dire lors d'une réunion que le supplément d'âme qui existe aujourd'hui aux Halles, au-delà même des structures existantes, par son lieu géographique, par le lieu de rencontre notamment pour des jeunes issus de quartiers différents, issus de départements, de villes ou régions différentes, de catégories sociales différentes, doit persister. Il est même indispensable que ce soit amélioré.

C'est précisément ce que nous souhaitons construire avec vous dans ce lieu : la conjugaison d'un bien vivre ensemble et une réponse à des attentes qui sont très fortes pour des jeunes qui aujourd'hui sont aux Halles, et en même temps pour un public large qui mérite d'avoir accès à ce type d'activité.

Nous aurons beaucoup de sujets à discuter aujourd'hui, je vous propose que nous en ayons notamment sur la question des activités qui seront présentes, sur l'organisation même du lieu, sur son intégration dans le quartier, dans la Canopée ; deux temps de présentation plus précise du lieu.

Marion, directrice de mon cabinet, fera une présentation plus précise du lieu, notamment dans sa programmation, puis une seconde présentation PowerPoint vous sera faite juste après. Je vous demande d'être assez brefs pour que nous puissions ensuite répondre aux questions.

**Marion BOYER, Directrice de Cabinet de Bruno JULLIARD** : Je vais laisser Guillaume présenter la programmation précise du lieu. Je voudrais juste préciser un point, car cela nous a été rappelé à plusieurs reprises. Certains, à juste titre, ont soulevé un glissement sémantique entre cultures urbaines et hip-hop. Je vais vous apporter quelques précisions sur ce nouveau vocabulaire. Ce lieu sera bien dédié au hip-hop et non pas aux cultures urbaines. Tout le monde n'est pas forcément professionnel de la question, les cultures urbaines sont vraiment des pratiques sportives et culturelles qui ont un lien avec la ville, la rue, pouvant comprendre le skateboard, les sports de glisse, etc. On peut considérer que le hip-hop fait partie du champ immense des cultures urbaines, mais celui-ci est un champ culturel à part entière. Pour toutes les raisons expliquées par Bruno, nous avons pensé que ce lieu devait être vraiment dédié au hip-hop. C'est un lieu qui a une ambition culturelle. Evidemment, il existe des liens avec les sports pratiqués dans les cultures urbaines, et tout cela interagit, mais ce lieu sera bien dédié au hip-hop.

Deux mots pour expliquer ce qu'est le hip-hop, si certains d'entre vous ne sont pas avertis sur la question. C'est donc bien un champ, un univers culturel qui regroupe un certain nombre de disciplines artistiques : l'art contemporain, la danse, la musique, la mode, le design.

Qu'est-ce qui fédère le hip-hop ? Je laisserai les professionnels qui sont beaucoup mieux informés que moi dans cette salle vous le préciser ensuite, mais il existe quand même des points communs dans cet univers. Cette culture est née dans les années 70 aux États-Unis, s'est développée petit à petit et occupe aujourd'hui une place mondiale. Elle est pratiquée particulièrement par la jeunesse, mais pas uniquement, car il y a aujourd'hui des professionnels âgés de 40 ans, ayant l'âge de la culture. La jeunesse dans son ensemble, des quartiers populaires, comme on le pense généralement, mais aussi de tous les milieux, se retrouve en grande partie autour de tout ce champ culturel et dans toutes les différentes disciplines. C'est quand même un champ culturel fédérateur qui s'adresse principalement aux jeunes, mais pas uniquement. Je pense que certains d'entre vous ont dû entendre parler de l'exposition « Né dans la rue - Graffiti » qui a eu lieu à la fondation Cartier, et qui a réuni 100 000 visiteurs en cinq mois. Evidemment, cette exposition n'a pas attiré que des jeunes, ni que des jeunes des quartiers populaires. Il existe de nombreux exemples d'initiatives culturelles qui montrent à quel point aujourd'hui cette culture existe, est vivante et attire des publics très divers.

Quelque chose fédère la culture hip-hop, c'est lié à la rue et en partie aux quartiers populaires, car c'est là qu'est né le hip-hop. On nous a souvent objecté, et on l'entend, la non-nécessité de faire ce lieu, puisque cette culture trouve son essence et se pratique dans la rue. Le point commun de ces pratiques était que le matériel était peu coûteux, léger, et que l'on pouvait l'appliquer un peu partout, assez vite. C'est aussi cela l'esprit et l'origine du hip-hop.

Après en avoir discuté avec tous les professionnels, et notamment des gens qui depuis 10, 20, voire 30 ans, travaillent dans ce milieu, ils aimeraient aussi maintenant être reconnus professionnels, disposer des outils, des diplômes liés à leurs pratiques.

Nous pensons à la nécessité maintenant d'un lieu à Paris, et les Halles correspondent à l'endroit le plus approprié du fait de son histoire, de sa situation géographique pour réaliser ce lieu. Après discussion et réflexion, notamment avec le cabinet de Christophe GIRARD avec lequel nous travaillons énormément, nous sommes à peu près tous persuadés et d'accord pour dire qu'il est temps de donner ce lieu au hip-hop.

Je laisse Guillaume vous présenter plus précisément la programmation du lieu.

**Élisabeth BOURGUINAT, Association Bachiques Bouzouks** : Excusez-moi, si je pouvais juste faire une remarque liminaire avant votre présentation. Pour nous, c'est une nouveauté et malheureusement nous n'avons pas eu les documents à l'avance. Dans une concertation, normalement, on ne découvre pas le paquet surprise le soir de la réunion, on a les documents à l'avance, ce qui nous permet de consulter nos adhérents et de recueillir des réactions externes à celles de la salle.

Nous le regrettons très vivement et nous espérons que cet événement ne se reproduira pas. On ne commence pas très bien nos échanges avec M. BOUZIDI de la SEM ; merci de nous envoyer les documents avant la réunion. Je m'adresse à lui, car c'est lui qui nous a adressé la convocation. Si Monsieur le garant veut apporter son témoignage sur cette question importante, il est le bienvenu. Je pense que vous ne pouvez que soutenir cette demande, Monsieur le garant.

**Bruno JULLIARD** : Guillaume, on te fait confiance pour une très bonne présentation qui éclairera l'ensemble des membres de la concertation.

**Guillaume DESCAMPS, Chargé de mission culture à la SEM PariSeine** : Je vais passer assez rapidement sur les premiers points du plan de présentation, qui ont été abordés par Bruno JULLIARD et Marion BOYER.

Comment a été conçu le programme qui va vous être présenté un peu plus précisément ? Cette réflexion a été engagée sur la culture hip-hop depuis 2002 avec la création d'une commission hip-hop, à laquelle certaines des personnes présentes dans cette salle ont participé depuis le début. Cette commission hip-hop aboutit notamment à la création d'un événement « Paris hip-hop », qui

s'est poursuivi notamment avec ce projet. Il y a eu de nombreuses consultations et échanges avec les acteurs associatifs et professionnels du secteur. A partir de ces échanges, nous avons travaillé à identifier les manques et les besoins manifestés, aussi bien au niveau des artistes, des professionnels du secteur, mais également des amateurs, des jeunes qui voudraient s'inscrire dans une démarche de professionnalisation. Il y a eu aussi une étude sur l'économie de la diffusion artistique à l'échelle de la région.

Après avoir avancé sur ces idées, nous avons confronté une première version du programme qui va vous être présenté aux acteurs consultés en amont pour tester, affiner, corriger et amender le projet. A partir de ce travail, nous avons extrait et défini des objectifs et des missions pour ce projet, répartis en trois points :

L'objectif de créer un lieu de partage, de transmission et de formation. L'idée étant de conduire les publics, notamment jeunes, à fréquenter un équipement culturel de ce type. En proposant une thématique hip-hop pour ce projet, nous avons essayé de toucher notamment la population jeune à travers un univers dont les jeunes se sentent proches, qui leur est familier, puisqu'en partie avec ce projet, on vise un « non-public » pour les équipements culturels, c'est-à-dire un public qui a une fréquentation faible des divers équipements culturels, qui ne s'y sent pas forcément à sa place et qui se sent même parfois dévisagé quand il franchit la porte. L'idée est de les amener à la culture, à la présentation d'œuvres artistiques avec une exigence de qualité, à travers un univers qui leur est proche, à la fois pour montrer toute la diversité et la qualité de la culture hip-hop, et ne pas laisser une station de radio ou quelques producteurs définir ce qu'est le hip-hop, mais montrer toute la diversité de la création. Pourquoi pas, à travers le hip-hop, amener à découvrir des choses qui sont plus du domaine de l'art contemporain, et d'autres styles et esthétiques artistiques qu'ils n'auraient pas été voir au premier abord ?

L'idée consiste aussi à créer une dynamique artistique et citoyenne avec un travail en réseau, créer des passerelles à la fois au niveau de la ville, du quartier, mais aussi de la région, et plus largement niveau national et international.

Bruno JULLIARD soulevait le fait que la dimension métropolitaine et la dimension régionale ne se décrètent pas parce qu'un public viendra à la fois de Paris ou de banlieue. Toutes les salles parisiennes ont à la fois ces deux types de public. C'est le travail sur le terrain, avec tout le tissu associatif et les acteurs, qu'ils soient à Paris ou en banlieue, qu'ils soient dans l'univers du hip-hop ou dans l'univers scolaire, universitaire, associatif, avec les centres d'animation et les MJC, qui fera la dimension métropolitaine et régionale de cet équipement.

L'idée est aussi de permettre au public qui ne se sent pas forcément concerné par le hip-hop de découvrir ce dont il s'agit, par-delà les stéréotypes, les préjugés qui peuvent exister sur la culture hip-hop. Cela a son importance, ce type de démarche est porté par tous types d'équipements culturels, peut-être qu'aujourd'hui certains ne se posent plus la question car ils ne se sentent pas concernés par le hip-hop, mais quand on crée un lieu d'art contemporain par exemple, si l'on ne vise qu'un public de férus d'art contemporain, ce n'est plus une politique culturelle qui vise le plus grand nombre. Ce n'est vraiment pas l'objectif de cantonner un équipement uniquement à un cercle d'initiés, mais au contraire d'ouvrir et de faire découvrir la diversité des expressions et des artistes du hip-hop.

La volonté porte aussi sur le fait de créer un lieu de soutien, d'accompagnement et de diffusion, en contribuant à ces pratiques, en palliant de fortes carences dans le secteur, aussi bien au niveau de Paris que de sa région, de faciliter et de donner des outils aux artistes et à ceux qui veulent avoir une pratique dans le domaine du hip-hop. Un certain nombre de manques et de besoins ont été identifiés, avec notamment de nombreuses difficultés pour les jeunes artistes à trouver des lieux pour s'exprimer, pour confronter leur travail au regard du public.

Il est paradoxal dans le domaine du hip-hop, que ce soit pour la danse, la musique ou pour le graff et les arts visuels, que de grands événements brassent un public considérable (à Bercy), ramenant 10 ou 15 000 personnes ; et parfois sur plusieurs jours. Dès que l'on est sur les jeunes

artistes, le développement de début de carrière, les portes sont toutes fermées, et beaucoup plus que dans d'autres esthétiques. Si l'on veut comparer, à ventes de disques égales, il est beaucoup plus facile pour un groupe de rock en France de faire une tournée d'une trentaine de dates que pour un groupe de rap. C'est aussi essayer de résorber ces disparités, qui ont des explications sociales, sociologiques, que l'on n'a pas forcément le temps de détailler ce soir. Ce doit être un outil d'accompagnement pour les artistes dans leurs pratiques, leur fournir des outils d'expression, quel que soit leur niveau de formation, qu'ils en soient au stade professionnel, amateur ou en voie de professionnalisation.

L'idée étant de reconnaître et de valoriser la création dans le hip-hop, de lui donner un statut. En effet, cet équipement sera fréquenté par des jeunes, mais pas uniquement, et c'est donc avant tout un équipement artistique et culturel. Ce n'est pas un lieu social, ni un lieu de santé, le propos est véritablement artistique et culturel. On ne mélange pas les genres, car trop longtemps le hip-hop a été considéré comme une occupation pour les jeunes, un peu comme les emmener au parc Disney ou faire du ski, ce n'est pas le propos de ce projet qui est vraiment de proposer un équipement artistique et culturel avec une vraie exigence dans ce qui sera présenté.

Toujours dans cette logique de contribuer à aider les artistes à se professionnaliser, à se structurer, des initiatives émergent aujourd'hui, comme la constitution de réseaux. Il faut vraiment les assister et les encourager.

Ces différentes missions ont été regroupées en trois thématiques, qui se sont elles-mêmes traduites en pôles d'activité au sein du projet : le pôle diffusion, le pôle transmission, le pôle développement accompagnement, qui se matérialisent par des espaces au sein du projet.

#### Pôle de diffusion

Les principaux espaces du pôle de diffusion sont une salle de diffusion qui sera adaptée à toutes les formes de spectacles vivants et projections, avec une capacité d'accueil de 400 spectateurs debout et 150 assis, avec attenant un bar espace de convivialité qui sera suffisamment grand pour accueillir des expositions.

#### Pôle transmission

Ce pôle comprendra un ensemble d'ateliers dédiés à l'enseignement, la formation, l'éducation artistique. Ici comme pour la diffusion, l'objectif a été réfléchi de toucher tous les publics, du public le plus spécialisé, le plus connaisseur, les « puristes », jusqu'au grand public néophyte, qui est curieux de ce qui se passe. Donc, dans les enseignements on pourra aussi bien proposer des masters classes professionnelles que des initiations, des découvertes avec des formats ludiques : comment se servir d'une platine, comment peindre avec une bombe ? Il peut y avoir des formats ludiques comme customiser des baskets. Ce sont des choses qui peuvent être destinées aux plus jeunes, à des personnes extérieures.

#### Pôle développement accompagnement

Ce sera à la fois pour les pratiques amateurs et pour les artistes professionnels, avec la possibilité d'accueillir simultanément des artistes des différentes disciplines composant la culture hip-hop, à savoir des artistes de musique, arts visuels, peinture et des artistes de danse. Il sera donc possible d'accueillir une compagnie de danse, un collectif d'artistes Graffiti, un groupe de musique, ces personnes pourront nourrir la programmation du lieu, les ateliers et les enseignements.

Nous avons voulu que ces trois pôles ne fonctionnent pas en vase clos mais se nourrissent les uns les autres.

Les objectifs du pôle diffusion consistent à faire découvrir cet univers, soutenir les professionnels, donner des opportunités à des artistes qui ont de véritables problèmes à se produire sur scène tant qu'ils n'ont pas atteint un certain stade de reconnaissance important, et d'utiliser ce lieu



comme tremplin pour aider au démarrage des jeunes artistes. Après, il peut être envisagé pour des événements qui pourraient être d'envergure plus importante, des coproductions avec d'autres lieux, d'autres projets à Paris ou ailleurs.

Ce sont les différentes activités que l'on pourrait trouver au sein du pôle diffusion, sur différents temps, avec en soirée un fonctionnement classique de salle de spectacle. L'originalité du projet est que l'on a voulu proposer en ciblant notamment les jeunes qui fréquentent les Halles et qui n'ont pas forcément beaucoup d'argent, leur offrir une alternative au « tout consommation », c'est-à-dire d'offrir le mercredi et le samedi après-midi pendant les vacances une série de spectacles, de show-case, de présentations des résidents, qui serait en accès gratuit tout l'après-midi.

Les objectifs du pôle transmission concernent une série d'ateliers adaptés, en fonction des publics, en essayant de proposer une offre diversifiée, la plus éclectique possible, adaptée aux évolutions de la création, notamment tous les arts numériques qui se développent.

Voici la liste des différents ateliers aujourd'hui prévus et réfléchis. L'idée étant que les artistes accueillis en résidence puissent être les professeurs du pôle de transmission, et puissent créer un échange et un rapport entre le public et les artistes.

Les objectifs du pôle développement et accompagnement consistent à véritablement aider les jeunes ou les artistes amateurs à s'améliorer et avoir de bonnes conditions de pratiques, et en même temps fournir une assistance aux professionnels pour leur création.

Ce pôle comprendra aussi une pépinière pour accompagner des projets portés par des jeunes qui seront plus ou moins en lien direct avec le hip-hop ou les cultures urbaines. Des locaux pourront accueillir des jeunes qui veulent créer une entreprise, une association. L'équipe du lieu sera à leur disposition pour les aider à préparer un budget, à déposer des statuts, à démarcher des partenaires. Cet aspect est important dans le projet d'aider vers une autonomie et de constituer un tremplin à la fois pour les artistes mais aussi pour des porteurs de projet, comme des jeunes qui veulent organiser des événements, une structure qui veut créer une marque de vêtements ou produire des disques.

Cela dépasse légèrement le concept de l'artistique et du culturel, mais au gré des rencontres et des événements, cette demande est ressortie et nous avons jugé nécessaire de l'intégrer à ce projet.

Nous souhaitons que ces trois pôles communiquent entre eux. On peut très bien imaginer de jeunes artistes débutants qui suivraient des formations en accompagnement et qui pourraient ensuite passer en diffusion des après-midi ou en première partie d'un spectacle professionnel en soirée ; que les artistes accueillis en résidence dans le pôle d'accompagnement soient les acteurs de la transmission qu'ils soient aussi les programmeurs du lieu. Si l'on accueille un groupe de musique, que celui-ci puisse avoir des cartes blanches, proposer des programmations, présenter au public le travail qu'il a effectué au cours de la résidence au sein du lieu, et donc avoir trois ensembles au final qui se nourrissent les uns des autres.

Chaque pôle d'activité doit viser tous les publics et ne pas cibler uniquement l'un d'entre eux, spécialisé, d'amateurs ou de puristes, au même titre que la plupart des projets culturels.

#### Les temps envisagés du fonctionnement

- Les après-midi (mercredi et samedi) durant les vacances.
- En fin d'après-midi en semaine pour des ateliers et des formations
- En soirée du mercredi au samedi pour des spectacles et des concerts
- Le dimanche, un événement plus familial. Tous les amateurs de hip-hop n'ont pas moins

de 20 ans, certains ont des enfants, et il faudrait donc proposer à la fois des activités dans les différents espaces du lieu permettant d'occuper les enfants dans des ateliers, de présenter des artistes aux parents.

L'idée est aussi d'adapter les horaires du lieu avec les transports en commun, pour que chacun puisse rentrer chez soi après les représentations.

### Prochaines étapes du projet

A partir des échanges que nous aurons à l'issue de cette présentation, un travail de finalisation du programme, qui vous a été présenté, sera réalisé.

Un travail reste aussi à faire sur les activités qui pourront être développées hors les murs.

A plus moyen terme, pendant les travaux, sur toute la procédure de désignation du mode de gestion de l'équipement et du futur gestionnaire de cet équipement.

**Bruno JULLIARD** : Merci beaucoup pour cette présentation, les trois présentations conjuguées ont peut-être été un peu longues. Le garant souhaitait prendre la parole et nous ouvrirons ensuite la discussion.

**Thierry LE ROY, garant de la concertation** : Pour faire écho à la question posée précédemment, je voudrais apporter deux commentaires. Il serait bien que cette présentation montrant les réflexions internes de la Ville soit, sans délai, accessible sur le site.

**Guillaume DESCAMPS** : Dès demain.

**Thierry LE ROY** : Sur ce sujet, inégalement connu, au point que Marion a eu besoin de définir le hip-hop, il me semble souhaitable de le compléter par une documentation, que vous avez certainement utilisée dans vos travaux. Cela n'engage pas la Ville. Votre présentation est plus alléchante que satisfaisante, n'ayant pas tous les éléments. Il faudrait donc compléter la documentation accessible sur le site.

**Bruno JULLIARD** : Avant de donner la parole à Mme BERTHOUT, je vous signale que le document est en cours d'impression et nous allons vous le distribuer. Evidemment, il sera rendu public.

Concernant la demande d'informations complémentaires, la Ville a créé une Commission hip-hop, et certains d'entre vous y ont participé, mise en place par Clémentine AUTAIN, Adjointe à la Jeunesse lors de la mandature précédente. Un travail important a déjà été réalisé sur cette question. Il faudrait sérier les documents qui peuvent éclairer tous ceux qui ne sont pas des spécialistes du sujet, et c'est d'ailleurs mon cas.

**Florence BERTHOUT, Adjointe au Maire du Premier Arrondissement de Paris** : Je venais un peu naïvement à une réunion de concertation et je constate qu'il s'agit en fait d'une pure réunion d'information. Je vais donc m'inscrire dans cette logique de réunion d'information, car je suis toujours d'un naturel constructif. De plus, ce sont des sujets qui me passionnent.

Mon propos sera peut-être en décalage, mais je réagis sur des éléments qui viennent de nous être communiqués et que j'ai découverts il y a une heure à la réception du fax.

J'ai lu dans la presse ce matin que le projet s'appelait « centre de cultures urbaines ». Ce n'est pas du tout pour faire de la sémantique, mais parce que c'est essentiel, est-ce un centre de cultures urbaines ou uniquement quelque chose lié au hip-hop ? Il faudra revenir sur cette question.

Au-delà de cela, une question peut-être plus fondamentale : est-ce un lieu dédié aux jeunes ? Dans ce cas, pourquoi uniquement le hip-hop ? Ou alors, est-ce un lieu qui va prioritairement s'intéresser à une discipline axée autour des cultures urbaines ?

Vous nous avez donné la définition et les différences entre le hip-hop et les cultures urbaines. Vous avez débordé tout à l'heure sur des matières qui ne sont pas complètement le hip-hop.

Le hip-hop se professionnalise de plus en plus, et je suis admirative de cette discipline. Elle intervient favorablement sur le théâtre social, et sur bien d'autres choses. Le hip-hop ne se résume pas à la culture tag, à la danse, mais maintenant avec un talent et une fougue extraordinaire, il investit d'autres champs disciplinaires.

Il est vraiment essentiel de savoir, et je me situe dans un registre culturel avant de me situer dans un registre territorial, si votre propos consiste à attirer par une discipline, qui s'adresse aussi aux jeunes, les jeunes, ou si vous voulez vous adresser aux jeunes. Si c'est pour s'adresser aux jeunes, on fera du hip-hop et on aura des ateliers. Pour moi, ce n'est pas la même chose.

Je me permets de vous donner mon sentiment, puisque vous avez bien voulu nous convier. Cet espace doit avant tout être dédié aux cultures urbaines, si l'on veut que ce soit un projet porteur pour Paris, le centre de Paris, et pour la culture. Ce n'est pas que l'on partage l'idée qu'il faut vaguement occuper les jeunes qui viendraient de la banlieue, qui seraient désœuvrés, à qui on devrait donner un autre mode de consommation, mais autour de cette table nous sommes persuadés que les cultures urbaines, dans le champ culturel, sont un facteur extraordinaire d'émancipation.

Elles le sont pour deux raisons, et c'est pourquoi cette présentation me gêne quelque peu, car elles parlent du monde dans lequel on est différemment du théâtre, du classique que par ailleurs j'adore, et aussi parce qu'elles vont parler à des publics différents, avec des artistes un peu différents. C'est tout cela l'ancrage.

Du point de vue du pôle de transmission, je trouve un début de contresens. Avant de s'occuper de la diffusion, il faut s'occuper de l'accompagnement des artistes et de leur moyen d'expression, autour de quelle discipline ; même si vous élargissez le champ hip-hop. Comment vont-ils s'exprimer ? C'est cela qui sera essentiel.

Il faudra bien expliquer aux jeunes qu'ils n'ont pas uniquement vocation à se professionnaliser dans ce lieu. Tant mieux si c'est le cas, mais dans ce lieu on doit aussi pouvoir réaliser des performances, travailler en ateliers.

Ensuite, vient la question de la diffusion et la manière dont on rend compte à d'autres publics. C'est là où j'arrive à l'ancrage territorial. A qui rend-on compte ? C'est une question essentielle. Est-ce le public tout-venant arrivant aux Halles via cette grande gare souterraine, ou veut-on attirer des publics particuliers ? Normalement, au regard de votre sensibilité, ce serait plutôt des publics en difficulté et qui n'iront pas forcément à la Comédie Française. Quelque chose manque : où est le travail de médiation ? Où est le travail des réseaux sociaux ?

Comment va-t-on intéresser les habitants du centre de Paris à l'ancrage territorial ? Le Centquatre, qui était sur le papier un très gros projet, souffre cruellement de cette difficulté à s'ancrer sur le territoire. Si vous n'ancrez pas un équipement culturel sur un territoire, c'est un échec, même si l'on dépense tout l'argent de la terre. Je ne suis pas en train de faire de la politique, mais de parler de sujets qui me passionnent.

Si l'unique facteur est de drainer des jeunes qui arrivent de banlieue, voire des arrondissements parisiens, il faut bien s'intéresser à ce sacré territoire. Où sont le territoire, les riverains, les commerçants, les autres associations ? C'est là où l'on aura un fer de lance pour faire venir, pour faire du liant, pour faire vivre ce lieu.

Je voulais vous faire une proposition, car un tel projet mérite d'être réussi, en dépit des réserves de fond que j'émetts : il faudrait un comité de pilotage autour de vous, Monsieur JULLIARD, qui s'intéresse à traiter au fond ces questions, et qui ne se limite pas à la réflexion sur l'organisation d'ateliers et occuper des jeunes. Je ne vois pas qu'il y ait une réflexion et un brassage d'idées.

Rassurez-vous, fort heureusement, ou ayez juste en tête qu'il y a aujourd'hui des lieux pour la culture hip-hop. Un laboratoire sera dédié à l'année à la Villette, et j'espère que l'on aura le plaisir de travailler et de créer du lien avec vous, car c'est ainsi que cela marche. Plus il y a de lieux, mieux c'est.

Le gros équipement, avec des ateliers qui s'intéressent à la diffusion avant de s'intéresser à l'accompagnement et à la manière de s'exprimer, me paraît un peu bancal au départ. Encore une fois, il s'agit de réactions à chaud dans le but de faire avancer le projet. De grâce : l'expression avant la diffusion, et la question majeure des publics et de l'ancrage territorial.

**Bruno JULLIARD** : Nous ouvrons la discussion et prendrons plusieurs questions afin d'apporter les éclaircissements nécessaires.

**André LABORDE, GIE forum des Halles** : Je ressens un malaise suite à cette présentation. Je trouve que ce projet est réducteur. On parle d'art contemporain avec le hip-hop, on parle d'organisation avec le hip-hop ; initialement, le hip-hop n'est pas organisé, c'est une façon de vivre et une façon d'être.

On veut le maîtriser et l'organiser, c'est à mon avis tout à fait antinomique. C'est devenu « hip-hop » par rapport à cultures urbaines. Effectivement, j'applaudirai des deux mains un lieu qui soit dédié à toutes expressions artistiques, qui soit ouvert, permettant que ce cœur des Halles montre à sa population, à ce brassage une plate-forme permettant aux jeunes et aussi à des initiatives artistiques de présenter, que ce soit de la danse, du chant...

[...]

De la créativité, du design, de la mode, mais un lieu de liberté ouvert, et ce serait une grande chance aussi d'avoir un tel lieu à Paris. Simplement, phagocyter avec le hip-hop, c'est réducteur et ce n'est pas très intéressant, cela ne va pas dans le sens de l'histoire. Le hip-hop en fait partie et il doit y être, avec les autres, mais pas simplement tout seul, sinon on risque d'avoir des mots qui ne sont plus d'actualité : restriction, périmètre sauvegardé.

Il est vrai que je ressens un malaise sur cette opportunité de ce lieu, qui me semble tout à fait exceptionnel de par sa situation, de par son projet d'architecture, et il faut que l'on ait un lieu exceptionnel de liberté artistique.

**Bruno LAFORESTRIE, Directeur de la radio Générations** : Ayant participé à la concertation depuis 2003 sur le projet « Paris hip-hop » et la commission qui a réfléchi à ce sujet, j'estime que certaines informations doivent être mises en ligne pour que chacun y ait accès.

Des sujets, qui ne sont pas des sujets de spécialistes, ont déjà été évoqués dans différentes instances, notamment au Ministère de la culture. Aujourd'hui, la question de savoir quelle était l'interrelation entre les cultures urbaines et le hip-hop, n'est pas un débat de spécialistes mais un débat, où des gens ont des pratiques, qui a été traité et presque tranché. Un rapport a été fait au Ministère de la Culture en 2007, à Renaud DONNADIEU de VABRES. Il a réuni un certain nombre d'intervenants décrivant les situations, en s'appuyant sur le rapport des DRAC (Directions régionales d'Île-de-France et de toutes les régions françaises y compris dans les DOM-TOM). Il expliquait clairement une coexistence entre des pratiques sportives dites urbaines que l'on peut reprendre, le domaine du skateboard, du rollerblade, et des pratiques artistiques du hip-hop qui recourent des champs artistiques, au même titre que l'art lyrique. Cette pratique artistique existe depuis 30 ans, elle a été définie et aujourd'hui le sujet concernant cette partie peut être encore mieux documenté. Il a presque été tranché définitivement par tous les intervenants sur le sujet. Au

même titre que la définition des règles dans le football ou dans le tennis peut être interprétée. Ce rapport a été rendu au Ministre de la culture. Ce sujet n'est même pas une problématique politique, car c'est presque culturellement tranché.

Concernant l'historique du projet hip-hop, un certain nombre de personnes ont défendu le fait que le mot hip-hop à part entière devait s'exprimer, justement car la pratique hip-hop est la plus ouverte possible au niveau mondial. En parlant de festival de jazz, personne ne va imaginer un seul instant enlever le mot « jazz » dans « festival de jazz ». Si vous allez dans les festivals de jazz à La Défense par exemple, on parle de toutes les musiques qui ont eu naissance dans les années 60. Dernièrement, il y a eu une exposition Mile Davis, c'est l'exemple même du brassage qui va du jazz bebop jusqu'au hip-hop, car il a fait l'ensemble des disciplines. Le mot « hip-hop » doit être compris comme le mot « jazz », c'est-à-dire qu'il a une histoire, un ressenti affectif pour une population qui se chiffre en centaines de millions de personnes. La jeunesse mondiale est globalement intéressée par cette terminologie « hip-hop » au même titre qu'une génération aimait le terme « jazz » ou le terme « rock ». Ce terme ne peut être enlevé du débat.

Si l'on décide de supprimer le mot « hip-hop », il faut supprimer « jazz ou rock » sur des itératifs culturels, cela n'aurait pas de sens. Le mot « hip-hop » est par sa définition même transversale, ouvert. Ainsi, dans l'ensemble des pratiques culturelles, dont le théâtre, la danse contemporaine, l'opéra, il y a une interrelation entre le hip-hop et les pratiques culturelles au sens large. Les acteurs du hip-hop, comme ceux de la danse contemporaine, ceux de l'opéra, ceux du théâtre, ceux de la littérature, échangent et travaillent ensemble.

Ce n'est pas parce que l'on n'est pas issu directement de la culture hip-hop, qu'on ne la connaît pas ou qu'on n'y adhère pas, qu'on ne peut pas considérer que cette culture est ouverte. Pour la considérer non ouverte, il faut ne pas la connaître.

Evidemment, c'est très facile de le dire de notre point de vue, puisque nous sommes passionnés, nous y travaillons ou pratiquons, cela demande évidemment une documentation très précise et pointue destinée à tous ceux qui seront intéressés.

Mais, pour des sujets artistiques, il faut s'adresser aux personnes qui les fabriquent et qui les pratiquent, et ensuite organiser cette confrontation en ouverture. Le mot « hip-hop » est totalement ouvert. Vous trouverez de l'opéra dans un centre hip-hop, au même titre que l'ensemble des pratiques aujourd'hui culturelles que l'on retrouve à l'Opéra Bastille, au théâtre du Chatelet où des intervenants hip-hop sont présents.

**Dylan BOUTIFLAT, Directeur de la Maison des Associations au Forum des Halles :** Je suis Directeur de la MDA depuis deux ans et demi. Je voulais juste resituer l'historique, ce qu'a fait Bruno. J'ai fait partie de celles et ceux qui ont, à partir de 2002 ou 2003, travaillé à attirer l'attention sur l'accompagnement de la municipalité et la responsabilité de la ville de Paris, relatifs au foisonnement d'activités, de projets, d'initiatives autour du hip-hop, notamment de manière transversale.

J'étais collaborateur de l'adjointe au Maire de Paris, chargée des affaires sociales. Nous avons aussi autour de la table des collaborateurs, des élus à la culture ou à la jeunesse, car c'était une initiative de Clémentine AUTAIN, qui a précédé Bruno JULLIARD. Dès l'instant, où l'on a initié cet acte de se réunir et d'être à l'écoute de ce qui se faisait, ce qui se disait dans le milieu du hip-hop, dans sa diversité, je pense qu'il est important de poursuivre dans cette continuité. Ce n'est pas qu'une question de jeunesse, même si elle est portée par cette délégation, il semble qu'Anne HIDALGO, Christophe GIRARD, Pierre MANSAT, et l'ensemble de la municipalité, soient porteurs de ce projet. Ils ont voulu repositionner l'équipement jeunesse initialement prévu pour en faire un équipement à la fois jeune, culturel, transversal, intergénérationnel, créatif. On ne part pas de rien.

Depuis 2007, on a ouvert la Maison des Associations et on a à chaque fois promu dans l'année ce qui se faisait du côté de la Maison du hip-hop, de Paris hip-hop citoyens, du festival « juste debout ». Ce sont des gens que l'on a été amené à promouvoir auprès de notre public jeune ou

non, car nous accueillons tous les Parisiennes et Parisiens, et bien au-delà, car c'est vraiment un équipement qui a une proximité et une fréquentation métropolitaine.

Des associations, dont une présente ce soir, sont inscrites à la Maison des Associations, ont véritablement une pratique des cultures au sens large, et notamment du hip-hop. Je pense à LOBA, mais le Président en parlera beaucoup mieux que moi (et il le dit encore mieux en dansant) ou V3M. Ce sont des associations qui ont réalisé des choses sur le quartier des Halles et qui se sont approprié l'espace public. Elles mériteraient, à travers cet équipement, d'avoir une traduction, une reconnaissance de réseaux constitués.

Je termine là-dessus, car j'estime que c'est le plus important pour l'avenir : que sont les réseaux structurés du hip-hop ? Je ne peux pas laisser dire que ce n'est pas structuré, ni coordonné. Je suis plutôt un militant de l'éducation populaire, en dehors de ma vie professionnelle, de directeur, de cadre à la Mairie de Paris. Je constate tous les jours que c'est l'un des réseaux culturels associatifs qui n'est pas en tant que tel structuré, au sens par exemple d'une association loi 1901, mais ce sont des collectifs qui s'organisent, et la façon dont ils arrivent à mettre en place des choses le prouvent.

*(Commentaires hors micro de Mme BERTHOUT).*

Je ne pensais pas à ce que vous disiez, Mme BERTHOUT, mais à un moment donné, ces personnes ont réussi à se faire une place reconnue dans le monde entier. Pourquoi ne leur ferait-on pas une place à Paris et en Ile-de-France ?

Il faut terminer sur une note positive, même si mes propos étaient quelque peu passionnés, et c'est aussi lié à ma nature, concernant les lieux existants. Sur la Place Carrée, et je travaille souvent avec eux, il y a un centre d'animation, un lieu d'émancipation artistique, culturel, de pratiques simples, destiné aux enfants des familles du quartier, géré par une association d'éducation populaire « Léo Lagrange », et Samira assurant l'intérim de la directrice pourra intervenir. Ce centre d'animation accueille de nombreux jeunes. Ce lieu extraordinaire est sous-fréquenté. Ce sont des lieux qui existent, où il y a des partenariats à nouer (Maison des Associations, habitants) pour monter des projets, développer des activités. On pourra s'appuyer sur ces réseaux et ces partenariats. Excusez-moi d'avoir été long.

**Pascal GALLOIS, Directeur du conservatoire du centre de Paris** : Effectivement, je représente la DAC, et certaines personnes de ma tutelle sont présentes. Je suis directeur du conservatoire danse, musique et arts dramatiques du Conservatoire du Centre depuis 5 ans, qui compte près de 1 200 élèves et plus de 400 élèves de danse. J'ai la chance de m'être intéressé au hip-hop et je peux affirmer que la pratique du hip-hop, né dans la rue, a évolué considérablement ces dernières années vers une écriture contemporaine. Le hip-hop français est mondialement connu, et je vais citer quelques compagnies : Käfig, Trafic de Styles, Accrorap, Black Blanc Beur, Déséquilibre, E.go, Uzumé.

Par exemple, la compagnie Käfig a engagé dernièrement des jeunes danseurs pour danser du Claude Debussy. Il est très difficile de faire des barrières, le conservatoire est ouvert par principe. Beaucoup d'arts sont nés dans la rue. Il y a un siècle, le jazz est né dans la rue. Personnellement, je joue du Boulez régulièrement et Mile Davis fait partie de mes références en tant qu'instrumentiste à vent.

C'est important de parler de point d'ancrage. Il serait intéressant que le conservatoire puisse constituer un des points d'ancrage de cette pratique concernant les jeunes. Je souligne que les 400 et quelques élèves de danse du conservatoire ont entre 5 et 20 ans. Donc, ils ne sont pas très âgés et viennent de Paris et de la banlieue aussi.

Je suis régulièrement les ballets hip-hop, car je trouve cela passionnant. La France reflète une grande vivacité là-dessus, comme l'a été le jazz qui est né aux Etats-Unis, et qui a mûri en France, au travers de compositeurs comme Ravel et Debussy. Je peux vous certifier que les

compagnies de hip-hop sont régulièrement invitées en Allemagne, pays qui n'est pas mineur pour la danse contemporaine en Europe. Je représente le conservatoire et je voudrais dire que nous sommes ouverts avec l'inspectrice de la danse (personne qui était pendant 7 ans à New-York et qui connaît très bien la question). Je lui parle régulièrement de l'ouverture du conservatoire au hip-hop.

On pourrait éviter de mettre des barrières qui n'existent pas et qui n'ont jamais existé. L'intervenant précédent parlait fort justement de pratiques associatives et de passion. Personnellement, j'ai commencé dans une harmonie municipale, et maintenant je travaille avec l'Ircam, c'est-à-dire que les pratiques amateurs ne sont pas à nier. Je voudrais justement apporter ma voix et celle des conservatoires pour affirmer que nous sommes prêts à ouvrir nos portes.

C'est l'année Stravinsky, on a beaucoup parlé des ballets russes qui ont eu une très grande influence à Paris et qui ont porté la ville de Paris dans le monde entier. On peut très bien imaginer un travail sur Stravinsky et le hip-hop, comme l'a fait Maurice Béjart dans d'autres domaines sur la danse contemporaine.

La danse contemporaine rejoint le hip-hop, ou inversement. Donc, le hip-hop est structuré. Ces compagnies que j'ai énoncées sont structurées et emploient des intermittents du spectacle. Elles font tourner la machine économique et artistique, c'est incontestable.

En tant que Directeur du Conservatoire du Centre de Paris, le mot « conservatoire » me gêne beaucoup, et j'ai déjà eu l'occasion de le dire lors de ces réunions. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles je suis devenu Directeur de conservatoire, et avant tout, je suis musicien. Je joue toutes sortes de styles. Je ne suis pas danseur mais je m'y intéresse depuis que je dois m'occuper du département danse et théâtre. Il est important de le souligner, et je suis très heureux d'avoir été invité. Il est important de faire savoir que nous parlons de hip-hop, que les frontières ne sont pas aussi claires et qu'elles sont en train de disparaître.

En tout cas, tout art qui naît dans la rue est à soutenir. Je ne connais pas d'art qui ne soit pas né dans la rue. C'est très bien que la Ville de Paris soutienne cet art. Vous parliez fort justement de rapport avec la musique. Nous serons sur le secteur et nous pourrions imaginer des prêts d'instruments.

Tous les ans, nous faisons un spectacle au Théâtre du Châtelet avec le Conservatoire du Centre qui compte 1 200 élèves, et certains d'entre eux ont monté un groupe de rock en rendant hommage aux Pink Floyd, et cela a été très apprécié. Je ne nie pas que le conservatoire soit une école de musique ; le hip-hop est en train de se structurer, il y a des cours, une écriture. Il est très important de ne pas catégoriser trop facilement les choses.

Concernant l'espace de diffusion, il aurait été intéressant, et j'espère que tout n'est pas définitivement ficelé, de voir comment le conservatoire pourrait s'associer à des projets, tels que hip-hop, musique, orchestre, théâtre, et qu'il y ait une véritable synergie entre nos institutions.

**Bruno JULLIARD** : Merci beaucoup. Cela soulève notamment une discussion qu'il faudrait avoir sur l'organisation du lien entre l'ensemble des structures. On parle aujourd'hui du lieu hip-hop, mais ce ne sera pas le seul concerné par cette discussion.

**Bolewa SABOURIN, Président de l'Association LOBA** : Cette association navigue dans le champ de l'éducation populaire au niveau de l'art. Nous sommes basés à la Maison des Associations du Premier arrondissement de Paris. A côté de cela, je suis danseur hip-hop, danseur africain, danseur classique et danseur modern-jazz, et tout ceci grâce au hip-hop.

J'ai toujours rêvé d'avoir un temple du hip-hop dans Paris, comme il y a un temple de la danse classique et des arts surtout classiques, comme à l'Opéra Garnier. Le voir aux Halles, je trouve qu'historiquement c'est le lieu. Petit, j'allais à la Place Carrée, les gens s'entraînaient à côté de la piscine Suzanne Berlioux.

Pour de nombreux danseurs hip-hop, voir ce lieu aux Halles est extrêmement important.

Entendre que le hip-hop n'est pas organisé, me fait mal. Excusez-moi, mais le hip-hop est très organisé dans différents types : art lyrique (rap, slam), danse (plusieurs catégories bien répertoriées). Je vous invite à vous rendre au « Juste debout » à Paris Bercy bientôt. Il réunit les meilleurs danseurs du monde. Cet événement se passe à Paris, grâce à la Mairie de Paris.

Il n'y a pas de diplômes de danseurs, de professeurs de hip-hop reconnus d'Etat au même titre que les danseurs classiques, que le modern-jazz ou autres. C'est un manque de reconnaissance, et pourtant c'est une pratique qui date de plus de 30 ans. Je n'étais même pas né à l'époque. Le hip-hop concerne les jeunes et les moins jeunes.

**Elisabeth BOURGUINAT** : Je voudrais revenir à des choses très concrètes car je suis très étonnée, puisque nous sommes là pour parler d'un programme qui va prendre place dans un bâtiment, la Canopée, de ne pas avoir vu de plan. Nous n'avons rien eu de précis, simplement de beaux discours.

Nous qui participons à la concertation sur le projet des Halles, nous n'avons pas eu de plans depuis fort longtemps. L'emplacement prévu pour cet équipement est-il bien toujours le même, c'est-à-dire au premier étage de la Canopée côté Rambuteau ? Cela n'a pas changé ?

Je pense représenter le point de vue des autres membres de mon association en disant que nous sommes très heureux d'avoir un temple pour le hip-hop aux Halles. Cela fait sens, car la population des Halles représente quelques habitants et de nombreux passants qui sont majoritairement des jeunes. Il n'y a pas que des banlieusards mais de nombreux Parisiens aussi. Cela donne à ce quartier une ambiance très particulière et nous vivons dans ce quartier aussi parce que nous aimons cette ambiance très animée, cela tient beaucoup à cette population.

Je trouve que votre temple ne va pas être formidable et que vous méritez mieux que ça. Notamment, vous ne méritez pas d'être au premier étage, vous devriez être au rez-de-chaussée, au moins pour la salle de diffusion, les bureaux pourraient être au premier étage.

Peut-être n'avez-vous pas l'antériorité de ce qui s'est passé auparavant ; M. le directeur du conservatoire a beaucoup de mérite de venir ce soir. Je pense qu'il a eu une immense déception dans ce projet, comme nous tous, car il était prévu un auditorium de 300 places qui se serait situé à l'endroit stratégique des Halles, l'angle entre la rue Lescot et la rue Berger. C'était vraiment face à la Place des Innocents, à un endroit stratégique. Bien sûr, cet auditorium aurait été fait pour le conservatoire, mais il était séparé de ce conservatoire et pouvait être ouvert à plein d'autres choses.

On nous a expliqué que ce n'était pas possible pour des raisons de sécurité et que cela devait passer à l'étage. Cela nous a paru très étonnant. Notre explication est beaucoup plus terre à terre, à savoir que tout le rez-de-chaussée de la Canopée passe au commerce pour des raisons basement matérielles, et on a donc fait remonter tous les équipements publics à l'étage.

Personnellement, je trouve que créer cet équipement au premier étage est aberrant pour une simple raison, et nous avons un précédent. Actuellement, il y a un lieu qui a été fermé, « Le pavillon des arts » au premier étage des Halles, car personne n'y allait. Au premier étage des Halles, c'était complètement invisible.

Je veux bien croire que le hip-hop, situé comme il le sera aux Halles, va attirer plein de monde, sauf que c'est au premier étage et vous aurez des vigiles au rez-de-chaussée pour compter combien de personnes montent.

Vous avez parlé de 150 places assises ou 400 debout, je regrette, dans les normes de sécurité que l'on nous a balancées pour supprimer l'auditorium, il n'était pas question de gens debout. Donc, c'est 150 personnes assises et c'est tout. On vous balade là. Peut-être qu'au rez-de-



chaussée il aurait été possible d'avoir 400 personnes debout, car l'issue de secours est immédiate.

Un intervenant a parlé d'événements à Bercy avec 10 ou 15 000 personnes. Vous faites un temple du hip-hop aux Halles avec une salle de diffusion de 150 personnes ! Je ne pense pas que les organisateurs feront des événements de hip-hop dans une salle qui peut accueillir seulement 150 personnes, ou alors ce sera fait dans un lieu de passage comme à côté de la piscine Suzanne Berlioux. Même là, j'ai vu des images où l'on voyait 200 ou 300 personnes.

**Bruno JULLIARD** : Quand même pas !

**Elisabeth BOURGUINAT** : Donc 200 personnes, mais c'est ouvert et libre d'accès. Vous allez faire une salle de diffusion à l'étage de 150 personnes avec des vigiles à l'entrée pour compter les personnes, sinon cela signifie qu'on nous a raconté n'importe quoi et il n'y a pas de normes de sécurité dans la Canopée, on laissera passer 300 ou 400 personnes qui vont monter dans les étages.

Je crois qu'il y a une énorme hypocrisie, si l'on fait un temple du hip-hop aux Halles, si la Ville de Paris veut afficher partout qu'elle fait un super équipement pour le hip-hop, qu'elle demande à Unibail de passer la moitié de son grand café du XXe siècle à l'étage. Dans tout le quartier, les cafés ont une salle à l'étage. Pourquoi ne met-on pas un peu de commerces à l'étage et pourquoi ne met-on pas le hip-hop au rez-de-chaussée, au moins la salle de diffusion ?

M. JULLIARD, à un moment donné, il faut être logique. Si vous voulez faire un événement et donner de l'âme à cet endroit, ne mettez pas l'équipement de hip-hop au premier étage, mais un peu au rez-de-chaussée. Il faut renégocier cela avec Unibail. Ce n'est pas possible, c'est honteux de mettre des gens qui paieront des cafés à 10 € au rez-de-chaussée et le hip-hop au premier étage, alors que toute la population qui fait vivre les Halles, y compris sur le plan commercial, ce sont les jeunes. Je trouve cela complètement indécent.

J'ai un problème complémentaire à soulever ; comme vous faites une petite salle de diffusion de 150 personnes et non pas 400, j'insiste beaucoup là-dessus, évidemment cela ne va pas suffire. Que va-t-il se passer ? Il y aura un rassemblement de plein de gens super doués, très talentueux, qui vont s'entraîner toute la journée à faire du hip-hop, et ils n'auront pas de lieu pour se produire. Ils seront obligés de se produire quelque part dans le quartier.

J'ai entendu parler du hip-hop dans le jardin, je veux bien, mais un jardin n'a jamais été fait pour accueillir du hip-hop. Il y a du hip-hop sur la Place des Innocents. Si c'est cela que l'on vous vend, car vous n'aurez pas de salle, mais un jardin de 4 ha, il faudrait partager ce jardin. Un jardin sert aux personnes âgées, aux enfants, c'est un lieu de calme et non un lieu où l'on pourra mettre de la musique à fond. Je crois qu'il y a un vrai problème et il faut résoudre cette histoire de salle de diffusion. Elle doit être au rez-de-chaussée. On ne doit pas vous faire des promesses intenable. Vous aurez des plaintes des riverains et de tout le monde, il sera impossible de faire du hip-hop n'importe où dans le jardin.

On vous a virés à côté des piscines car cela faisait du bruit pour le cinéma, et vous vous ferez virer d'ailleurs. Ce projet ne ressemble à rien.

**Bruno JULLIARD** : Vous ne pouvez pas comparer, ce n'était pas quelque chose destiné à s'entraîner, c'est justement parce qu'il n'y avait pas de lieu que cela se passait près de la piscine.

**Elisabeth BOURGUINAT** : Je veux bien, mais dans le jardin, vous ne pourrez pas faire du hip-hop non plus, ce ne sera pas possible. Un kiosque est soi-disant prévu pour faire du hip-hop dans le jardin, mais cela ne marchera pas. Vous ne pourrez pas le faire, les riverains ne pourront pas vivre tout le temps avec cela, les usagers du jardin recherchent la tranquillité du jardin. Réfléchissez-y, à mon avis, ce n'est pas possible.

J'ai posé une question à Renaud PAQUE aujourd'hui, je n'ai pas eu la réponse que je voulais. Je voudrais avoir une explication au sujet d'un papier que j'ai vu passer sur le centre d'animation des Halles parlant d'un accord entre Unibail et la Ville pour 3,8 millions d'euros. Pour moi, il va être privatisé. Madame la Directrice dit qu'un accord vient d'être signé pour quatre ans.

Je ne voudrais pas qu'on ouvre des espaces d'un côté dans la Canopée pour en fermer ailleurs. Vous m'avez répondu que ce centre n'allait pas disparaître, et cela m'a encore plus inquiétée, car il sera peut-être déplacé. Que va-t-il se passer ? Je voudrais avoir une réponse pleine et entière.

La convention semble avoir été renouvelée pour quatre ans, mais que se passera-t-il ensuite ? Le centre d'animation fait 1.300 m et le centre hip-hop aussi, y a-t-il un jeu de vase communicant ? Que se passe-t-il ? Dans 5 ou 10 ans, le centre d'animation existera-t-il encore ? Ce centre d'animation a fait ses preuves, c'est un endroit absolument formidable, il se trouve au débouché du RER, des gens de tout Paris et de l'Ile-de-France le fréquentent. Il ne s'agit pas de fermer le centre d'animation des Halles pour ouvrir autre chose dans la Canopée. Sinon, ce n'est pas la peine de dépenser des millions pour ouvrir un trou et en boucher un autre.

Je voudrais une réponse très précise de M. PAQUE. Vous m'avez dit qu'il ne disparaîtra pas, mais reste-t-il dans ce local ou donnez-vous ce local, comme d'autres espaces publics à Unibail ?

**Julien JULLIARD** : Je vous répondrai avec grand plaisir, puisque cela fait partie de ma délégation.

**Régis CLERGUE-DUVAL, Association Glob'Halles** : Le débat a déjà bien avancé et je voulais remercier les participants précédents d'avoir dit des choses que j'aurais dites. Je voudrais rassurer M. LABORDE, ses craintes sont compréhensibles et nous avons déjà eu ce genre de discussions à propos du jazz il y a très longtemps. Pascal GALLOIS l'a illustré justement à propos de l'enseignement du jazz au conservatoire, ne fallait-il pas laisser ces gens faire du jazz entre eux, cette musique étant tellement spontanée, tellement ravissante et il ne fallait surtout pas la mélanger avec le classique ? Depuis, il y a eu une réponse. Effectivement, le dernier disque de Miles Davis était un disque de hip-hop en 1991. Donc, ce n'est pas d'hier.

Le hip-hop est dans la filiation culturelle du jazz qui vient de New-York où il est quand même beaucoup plus reconnu qu'ici, alors que Paris est l'une des villes qui est dans les trois ou quatre plus productrices en matière de hip-hop sur le plan de la créativité.

**Dans la salle** : La deuxième capitale mondiale.

**Régis CLERGUE-DUVAL** : A l'inverse du jazz, c'est déjà une musique populaire, alors que le jazz est important en France au conservatoire, dans la pratique musicale française. Il est déjà très présent dans notre quartier, y compris à l'école. Mes enfants ont fait du hip-hop au collège depuis sept ou huit ans avec leur professeur de sport.

Les professeurs ont emmené les enfants des collèges du centre de Paris à l'opéra-comique dans le deuxième arrondissement voir « Macadam » de Bianca Li, il y a quelques années et c'était déjà d'un certain niveau. Ceci pour dire que ça existe et vous avez eu raison de choisir ce thème pour définir cet équipement, car il fallait bien lui donner une forte personnalité, qui soit à la hauteur du lieu, sinon cela aurait été une sorte de fourre-tout, ce que l'on appelle une Maison des Jeunes et de la Culture. Je le dis avec humour, car ce n'est pas moi que cela gênerait, une Maison des Jeunes et de la Culture. En admirateur d'André Malraux, je vous disais que l'on remplaçait la Comédie-Française par une Maison des Jeunes et de la Culture du premier arrondissement, vous ne me prendriez pas au sérieux.

Effectivement, je plaisante mais qu'à moitié, car depuis des années et depuis le début de la concertation des Halles, je n'ai pas été soutenu, au contraire on m'a trouvé ringard, je trouvais que nos jeunes méritaient davantage de place. Effectivement, nous sommes dans le centre de Paris, ce n'est pas rien et la donne culturelle n'est pas la même que dans une ville de province ou de la

périphérie parisienne. Nous concilions les avantages avec les inconvénients, c'est-à-dire que nous avons une magnifique piscine et en même temps on n'y est pas seul pour s'y baigner. Donc, c'est un peu la même chose, et effectivement, cet établissement pour le hip-hop intéressera aussi bien les jeunes du quartier d'hier et de demain que les jeunes métropolitains.

Par contre, le projet était riche. Personne ne l'a souligné, normalement, on aurait dû s'étonner de ne pouvoir tout faire rentrer là-dedans. Effectivement, et je félicite les personnes qui ont travaillé sur l'étude, il s'agissait de ne rien oublier. J'ai bien entendu certains mots modestes, que je retiens tout à fait, et d'abord le mot « passerelle ». Aussi, le mot que j'emploie assez souvent, est « mutualisation », avec le mot « mixité » aussi bien sociale que culturelle ; ainsi, je suis satisfait de votre solution à la question que nous avons posée d'un équipement culturel pour les jeunes.

J'ai bien entendu Bruno JULLIARD dire ni l'instrumentaliser, ni le cantonner. Les remarques des uns et des autres, de Mme BERTHOUT, de Mme BOURGUINAT, montrent bien qu'il faut compléter ce travail maintenant, qui me paraît parfait. Je n'ai pas grand-chose comme remarque à ajouter, sinon souligner ce qui a été dit par Mme BOURGUINAT. On ne fait rentrer qu'un pied dans une chaussure.

Si elle a des entrées du côté d'Unibail pour qu'il soit plus compréhensif, je lui en ai fait la demande, elle qui embrasse souvent les dirigeants d'Unibail -ce n'est pas mon cas- si elle peut intercéder pour nous, avec toute sa force de persuasion, ce sera très bien.

Il y a deux directions importantes et complémentaires, que vous avez esquissées. La première étant celle en direction de la rue des cultures urbaines. En fait, ce n'est pas que le jardin, mais les rues, et la cogestion de l'espace public qui ne doit pas être géré que par le commerce ou la préfecture de police de Paris ; mais ensemble les partenaires du site, locaux et métropolitains, devront le cogérer.

La façon dont les aménagements aux abords de la Canopée vont pouvoir être disposés, comment se fait la sortie du site sous la Canopée, comment on peut gérer la Place Basse ensemble, avec le centre commercial pour pouvoir y accueillir à des heures des possibilités d'animation qui ne soient ni restrictive, ni immense ? L'équipement, tel que vous le définissez, a deux écueils. J'ai vu que vous en étiez conscient. L'un étant d'être un peu trop « branchouille », comme le montrait la Fondation Cartier, et l'autre de faire un peu club de pratiquants comme il y a déjà 50 associations.

Le mot « passerelle » me paraît important. C'est pourquoi la première direction est l'animation, la rue et le rapport aux cultures urbaines plus ludique, plus sportive qu'il faudra bien prendre en compte. Le sport n'est pas présent sur la Canopée, même si ce n'est pas sa vocation, il devra bien être davantage présent au centre de Paris, car il est le parent pauvre.

La deuxième direction, et M. GALLOIS l'a correctement indiquée pour le conservatoire, c'est l'extension en partenariat vers l'ensemble des sites culturels de la ville : théâtre de la Ville, Châtelet, conservatoire, pôle des pratiques amateurs, bibliothèque, espace consacré aux pratiques culturelles des sourds.

Pour conclure, et cela devrait marquer les gens, on voit bien qu'en face du centre commercial, avec le doublement du conservatoire et l'extension de la bibliothèque, l'extension des pratiques amateurs, la création du pôle culturel des sourds, un pôle pour les jeunes et le hip-hop, cela représente une certaine surface d'équipements publics dédiés à la culture populaire.

Là, enfin, je trouve que le projet Canopée commence à avoir de la dimension. Il reste à synchroniser cela et à faire que sur le plan locomoteur de l'ensemble de la Ville et des quartiers, cela fonctionne. C'est avant tout une affaire de bonne volonté.

**Bruno JULLIARD** : Je propose de prendre encore deux interventions avant de faire une série de réponses.

**Vincent GAUGAIN, Conseil expert en culture hip-hop au niveau national, formateur :** Je suis entre autre à l'origine d'un BPJEP cultures urbaines, musiques actuelles. Même en tant que porteur de projet, j'ai du mal avec la sémantique « cultures urbaines ».

J'ai travaillé entre autres sur la mise en place d'un projet pédagogique, dont Sheyen fait aussi partie, la rédactrice en chef du magazine « Juste Debout », Lazoo Graffeur, Président de l'association cosmopolite située à Bagnolet, dans la périphérie du Grand Paris, le festival cosmopolite international de graffiti.

J'ai entre autres travaillé deux ans à l'ARIAM Ile-de-France en créant le premier poste dans l'institution française avec l'intitulé hip-hop et non cultures urbaines. Donc, j'ai été conseiller artistique hip-hop et musiques actuelles. Si l'on prend le terme « musiques actuelles » et que l'on en parle avec les militants fondateurs du rock, ils ont la même problématique sur cette appellation, mais je ne vais revenir là-dessus.

C'était pour la présentation et accessoirement je suis membre fondateur coordinateur du réseau national des festivals hip-hop. Quand on parle de structuration, vous voyez qu'il se passe des choses qui regroupent les 12 plus gros événements de France partout sur le territoire avec trois événements situés en Île-de-France : le « Juste Debout », le « Paris hip-hop » et le festival cosmopolite.

Mes réactions sur le projet, je vous avoue que je bois du petit lait. J'ai la chance de bouger partout en France il n'y a qu'à Paris où j'entends des habitants et des directeurs de conservatoires, des responsables d'éducation populaire, des élus et plus spécifiquement des adjoints au maire, qui sont tous partie prenante, motivés et qui en parlent avec passion.

On parlait du Wip de la Villette, il s'y passait aussi des choses. C'est la première fois que j'entends cela. Après, chacun parle par rapport à son domaine, à son niveau d'expertise, à ses intérêts aussi. En tant que représentant du hip-hop, je trouve cela très positif.

Par rapport à tout ce qui a été dit, juste sur l'ordre des objectifs, la diffusion était placée avant l'accompagnement. La lecture que j'en fais est que nous sommes sur des pratiques amateurs avec une dimension en voie de professionnalisation. Par rapport à la jauge de 400 en diffusion, pour nous cela correspond bien à l'objectif, c'est une jauge intermédiaire, pour les artistes en développement qui ne feront jamais plus de 100 personnes avant d'avoir un gros buz, notamment dans ce média.

Je n'avais pas réfléchi à la dimension premier étage ou rez-de-chaussée, n'étant pas du quartier, habitant Angers, francilien d'origine, mais j'habite maintenant en province. La province est restée assez traditionnelle, et c'est la première fois que j'entends un directeur de conservatoire avoir vraiment cette volonté d'ouverture sur la transversalité. Je suis surtout d'accord avec vous sur l'aspect synergie, et ce que cela comprend derrière.

Toutes les disciplines sont représentées, et je trouve cela très intéressant. Pour vous donner un ordre d'idées, actuellement en France, en Europe et dans le monde, c'est un projet précurseur. A ce jour, il n'y a que la ville de Lille qui a validé un projet de ce type, et qui est en termes de dimension et de rayonnement un peu en dessous.

Je suis d'accord sur l'aspect ancrage territorial, et c'est très important, mais ce n'est pas évident car on est sur une dimension Paris, Grand Paris, Ile-de-France ; il y a vraiment un travail à faire sur ce sujet.

Pour moi, ce type de lieu est avant tout un lieu de formation, de retransmission des pratiques avant d'être un énième lieu de diffusion artistique, comme il peut y en avoir. Pour nous, c'est important sachant qu'il n'existe rien actuellement. Je rends hommage à l'équipe municipale qui gère ce dossier. Je suis vraiment partisan d'un comité de pilotage.

**Jodelle ZETLAOUI, Institut d'Urbanisme de Paris, collectif Parole des Halles** : Je participe à la concertation sur le projet des Halles depuis 2003. Je suis un peu mal à l'aise par rapport à cette réunion, et mon intervention portera sur des questions de dispositif de concertation et l'objet de cette réunion. J'avoue ne pas très bien comprendre l'objet de la réunion d'aujourd'hui, on ne peut pas appeler cela « une réunion de concertation », car on nous présente un projet qui est quand même très avancé, très ficelé et avec aucune question précise.

On ne sait pas sur quoi on nous demande de réagir, faut-il prendre l'ensemble en bloc, acquiescer, faire un plébiscite ? Cette réunion comprend un ensemble de personnes qui ont travaillé sur ce projet, massivement représentées, dont on peut penser qu'elles ont réfléchi de façon consciencieuse à ce projet. En même temps, on a l'impression que cette réflexion a été complètement parallèle, avec très peu d'interaction avec la réflexion sur la concertation sur le projet des Halles.

Il y a eu un report incroyable de réunions de concertation sur le projet, et c'est plutôt par la presse interposée que l'on a compris que la réflexion sur les cultures urbaines prenait la forme d'un lieu précis, que cela devenait un lieu pour le hip-hop, etc. donc, très peu d'interaction entre les deux concertations. On se retrouve avec des gens très en phase avec le projet, et en même temps on sent bien qu'ils ne sont pas forcément informés de toutes les questions que nous avons posées sur l'aménagement du projet de la Canopée.

De ce fait, je trouve que l'occasion donnée en présentant la programmation de l'équipement, de montrer son inscription urbaine et son inscription dans le projet de Canopée, est manquée. On nous a présenté la programmation d'un bâtiment ex nihilo.

Comme le disaient très bien Elisabeth BOURGUINAT, ce bâtiment va accueillir beaucoup de public. Quand on voit aujourd'hui le succès de l'exposition de la Fondation Cartier, et le flux de personnes drainées, comment allez-vous gérer des afflux de personnes au premier étage d'un bâtiment, et de plus en prévoyant une salle de diffusion à 400 places ?

Nous n'avons aucun élément sur les impacts architecturaux et urbains aux différentes échelles, aucun élément sur la faisabilité technique et économique de cette affaire. Avec qui allez-vous faire tourner l'équipement ? Aurez-vous les moyens humains et financiers, quand on voit les difficultés d'un équipement comme le CENTQUATRE ?

Ce projet est très séduisant en termes de projet d'établissement, mais il est complètement déconnecté et décontextualisé d'un ensemble urbanistique et architectural extrêmement complexe et sensible.

C'était la seule réflexion que je pouvais faire pour l'instant, car nous n'avons pas eu les documents à l'avance pour pouvoir nous y préparer.

**Bruno JULLIARD** : Quelques éléments de réponse et je demanderai à Guillaume de nous éclairer sur certains points. Le débat ne sera pas terminé ce soir, et il serait utile, comme l'a demandé Mme BERTHOUT, que nous mettions en place un comité de pilotage.

Ce comité de pilotage ne sera pas directement issu de la concertation, même si certains membres y participent, il permettra la programmation et la préparation du lieu, et son organisation avec l'ensemble des parties concernées, ce qui permettra de discuter d'un certain nombre de sujets, dont nous avons discuté aujourd'hui et nous voyons donc que nous pouvons progresser. Il faut éclaircir un certain nombre de points, rassurer et parfois trancher, arbitrer un certain nombre de sujets, cela me paraît être une très bonne idée dans le cadre d'un comité de pilotage.

Sur la question de la méthode, je regrette en revanche que l'on ne vous ait pas donné de documents auparavant. Ce sera fait le plus rapidement possible, nous n'avons absolument rien à cacher.

J'assume complètement le fait que, en raison de la particularité du lieu, nous nous soyons appuyés sur des professionnels ou que nous ayons demandé l'avis à des associations particulières, qui avaient des choses à raconter sur ce sujet. C'est la raison pour laquelle j'ai jugé opportun de les inviter aujourd'hui. Il ne s'agissait pas du tout d'essayer de travestir ce qu'est la concertation d'origine. Cela a été utile, y compris pour moi-même, et cela me paraît normal, sur cette question du hip-hop, car nous nécessitions des éclaircissements et des informations.

Certes, il y a des gens très respectables et de grande qualité qui ont travaillé sur la Canopée. La Canopée n'est pas un espace privatisé des habitants du quartier. D'ailleurs, personne ne le demande.

Il est normal que nous prenions la responsabilité, y compris parfois à côté de la concertation, d'avancer sur des sujets en revenant vers vous ; de fait ce que nous faisons aujourd'hui.

[...]

Concernant le lien entre cultures urbaines et hip-hop, la question du rapport entre la diffusion, l'accompagnement, l'aide à la création, l'autonomie même de création des artistes amateurs ou professionnels, je propose que Guillaume puisse répondre à ces sujets et rassurer ceux qui avaient quelques craintes sur ces sujets.

Sur les questions précises posées, ce n'est pas un lieu destiné, dans son titre en tout cas, y compris dans son objet, spécialement aux jeunes.

De ce fait, aujourd'hui, parce que nous faisons un lieu spécialisé hip-hop, et je trouve le terme très bon, il y aura un public jeune plus nombreux. Cela dit, la vocation culturelle est la plus ouverte et la plus diverse possible, à la fois dans la diffusion mais aussi dans l'accompagnement à la création, à la production, à l'accompagnement professionnel. Nous souhaitons que ce soit le plus ouvert possible, notamment d'un point de vue intergénérationnel, même si nous savons tous que le hip-hop est d'abord aujourd'hui une culture destinée et produite par les jeunes.

Sur l'accompagnement résidentiel, je laisserai Guillaume répondre.

L'ancrage territorial est un sujet qui me paraît extrêmement important, et nous pourrions en discuter dans le comité de pilotage, mais en réalité cela nécessitera des discussions dépassant largement le lieu dédié au hip-hop. L'extension de la question porte sur la gestion globale de la Canopée et des équipements publics.

Une réflexion extrêmement intéressante, que nous avons abordée à plusieurs reprises dans les concertations, porte sur le fait qu'une discussion doit être engagée sur cette question, notamment pour permettre un lien, le plus dense possible, entre les différentes structures publiques intégrées dans la Canopée. Et d'ailleurs, il faut aller plus loin, car nous avons parlé du jardin, et nous aborderons ce point en comité de pilotage. Tous les lieux publics des Halles sont utilisés par des jeunes pour la diffusion ou la création hip-hop, cela doit encore rester le cas, mais ce doit être organisé.

Nous avons dit à plusieurs reprises que le lieu serait situé au premier étage. Il y a plusieurs sujets, que nous n'avons jamais cachés. Dans le cadre de la discussion partenariale avec Unibail, effectivement Unibail souhaite avoir des commerces au rez-de-chaussée pour des raisons qui nous apparaissent absolument évidentes.

Le centre de hip-hop à New-York est au premier étage, dans des conditions radicalement différentes de celles que nous aurons, qui seront, à mon avis, assez favorables pour un établissement public au premier étage. Il ne s'agit pas d'essayer d'occuper des jeunes un mercredi après-midi, du fait qu'ils sont aux Halles. Nous sommes dans une volonté de donner toute la reconnaissance et la noblesse justifiées pour la culture hip-hop. Ce n'est pas le fait que ce soit au rez-de-chaussée ou au premier étage que ce sera un frein ni à la publicité du lieu, ni à son

occupation par l'ensemble des publics concernés. Je suggère que nous attendions les propositions architecturales de l'agence Berger, qui devraient bientôt arriver, et qui devraient nous rassurer sur le fait que le lieu sera à la fois très visible, et l'ouverture interne de la Canopée démontrera que le fait que ce soit au premier étage ne sera pas un handicap.

Quant aux structures publiques, je veux bien qu'on nous fasse le procès de tout donner à Unibail, mais au final, il y aura plus de surfaces publiques demain dans la Canopée qu'il n'y en a aujourd'hui. Ce n'est pas une volonté de brader les espaces publics, et d'ailleurs l'augmentation continue au fil des mois des mètres carrés dédiés aux lieux consacrés au hip-hop a démontré que l'on n'était pas dans cette perspective.

Je ne rappelle pas ce qui a été dit sur les lieux de diffusion (auditorium). Il est nécessaire d'avoir un espace pouvant accueillir 400 personnes pour le lieu hip-hop ; c'est ce qui nous est aujourd'hui garanti, y compris concernant les éléments de sécurité. Je souhaite que cela nous soit totalement garanti et certifié par la Mission Halles au plus vite.

*(commentaires de M. POURBAIX sur la capacité d'accueil)*

Justement concernant l'auditorium, un principe est aussi arrêté. Vous estimez qu'ils sont mal traités car ils n'ont pas une salle de diffusion de 400 personnes. Je vous réponds que je souhaite qu'il y ait cette salle de 400 personnes, on m'a dit et on me confirme que c'est le cas. Je réponds positivement à votre question, soyez plutôt satisfaits.

Sur la question de l'auditorium, salle de diffusion, je me permets simplement de rappeler que, soit tout proche, soit près, il y a quand même des lieux de diffusion de grande qualité : le Forum des images, la Gaité lyrique qui va ouvrir, le Carreau du Temple qui ouvrira ou encore le Théâtre du Châtelet. Des lieux de diffusion existent, il faut aussi, je pense, savoir raison garder. C'est peut-être vrai pour le Forum des images, mais pas pour les autres.

*(commentaires et agitation dans la salle)*

C'est parfois pénible de vous écouter, la différence entre vous et moi, Madame, est que je vous écoute sans vous interrompre. C'est une différence de taille, ne trouvez-vous pas ?

*(commentaires dans la salle)*

Moi aussi, et je vous le dis calmement car c'est à moi d'intervenir. Je vous ai dit que je vous redonnerai la parole, je le ferai avec plaisir.

Derniers éléments, concernant le centre d'animation, nous sommes suffisamment près de l'argent des contribuables pour ne pas renouveler un marché de quatre années qui ne nous permettrait pas d'avoir des activités dans un centre d'animation sur ce laps de temps, surtout au vu de la qualité du travail réalisé. J'en félicite d'ailleurs à la fois l'équipe de direction, l'ensemble des salariés et l'association gestionnaire « Léo Lagrange ».

Il est absolument hors de question, à brève, moyenne et longue échéances, que ce centre soit supprimé. Je dis cependant, et j'ai déjà eu l'occasion de le dire, qu'en l'état, le centre ne me satisfait pas. Je ne suis d'ailleurs pas le seul dans ce cas, car le Maire du premier arrondissement m'a interpellé, l'équipe de direction aussi, par de nombreuses pétitions des usagers. En l'état, le centre n'est pas acceptable. S'il y a la moindre modification, cela doit, de toute façon, être pour un meilleur service public rendu aux habitants. Il est hors de question de supprimer un centre qui fonctionne très bien -et il y a presque trop de monde- avec les conséquences que l'on connaît. Je ne peux pas être plus clair, il n'est pas question de supprimer ce centre d'animation.

Je suis d'accord pour lancer un comité de pilotage. Nous devons étudier sa composition pour que ce soit une structure efficace nous permettant d'avancer.

Guillaume, peux-tu répondre sur ces quelques points : hip-hop/cultures urbaines ; le lien entre diffusion et création ; l'hétérogénéité des publics que nous souhaitons accueillir dans ce lieu.

**Guillaume DESCAMPS** : Il y a peut-être eu des échanges de vocabulaire, mais c'est un projet fondamentalement centré sur les disciplines artistiques du hip-hop, et non les cultures urbaines. On peut toujours discuter sur les mots. C'est un lieu qui mettra essentiellement en avant de la musique, de la danse, des arts graphiques et visuels, graff, art numérique. C'est le cœur du projet, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y aura rien d'autre et que ce ne sera pas ouvert vers des collaborations, avec d'autres esthétiques, d'autres équipements culturels et d'autres porteurs de projets.

De toute façon, il existe une porosité entre les différentes pratiques artistiques, les différentes esthétiques, qui se nourrissent les unes et les autres. Le hip-hop puise ses racines notamment dans les musiques comme le jazz. Il a influencé les champs de la création contemporaine, que ce soit dans la peinture, dans la musique, dans la mode, dans la danse. Aujourd'hui, cette création contemporaine plus reconnue a été très largement influencée par le hip-hop, mais pourtant pour les artistes hip-hop à proprement parler beaucoup de portes restent fermées.

Juste un petit exemple pour l'illustrer, en France une compagnie est championne du monde de danse hip-hop, l'un des danseurs de cette compagnie joue dans la compagnie de PIETRAGALLA, d'autres appartiennent à la compagnie de José MONTALVO. Quand ils sont dans ces compagnies, ils ont accès à toutes les scènes nationales et à tous les plus beaux lieux, mais s'ils arrivent avec un projet, relevant purement de leur initiative, hip-hop, les portes sont fermées.

Le but de ce lieu est aussi de conforter les artistes dans leur pratique artistique, sans qu'ils soient professionnels, pour pouvoir avoir accès à des salles de diffusion. C'est accueillir ces artistes. Il se passe la même chose dans le domaine de la musique ou de l'art contemporain. Oui, c'est un lieu dont le cœur de projet est fondamentalement hip-hop.

Concernant les statuts entre amateurs, professionnels, voie de professionnalisation, ce n'est pas parce que l'on accueille dans un même lieu des professionnels qu'on veut forcément faire que les amateurs deviennent professionnels. Ce n'est pas le propos, l'idée consiste à pouvoir créer un échange. Cela existe déjà, si vous allez dans n'importe quel studio de répétition de musiques amplifiées à Paris, vous trouverez aussi bien un groupe de lycéens du quartier, un groupe de professionnels qui loue le studio une journée pour y travailler, qu'un jeune groupe qui rêverait d'être professionnel.

Ce mélange existe, et ce n'est pas inventer quelque chose de nouveau, mais juste accueillir des pratiques existantes et créer les conditions d'un échange. Plus particulièrement dans le hip-hop, même si c'est vrai dans d'autres disciplines artistiques, il y a des valeurs et des notions de dépassement de soi, d'esprit de compétition au sens positif, d'essayer de faire mieux que celui qui vient de faire un geste ou sortir une rime. Cet esprit d'émulation fonctionne très bien en réunissant dans un même lieu des personnes à des niveaux de pratique différents, donc de tirer les choses vers le haut, et d'avoir une démarche émancipatrice.

**Thierry LE ROY** : Je voulais dire un mot de méthode, en réponse à l'intervention de Jodelle ZETLAOUI, qui est malheureusement partie. Elle a exprimé le sentiment que ce sujet est tombé un peu du ciel (et certains d'entre nous qui sont dans cette concertation depuis trois ans le partagent peut-être aussi), sinon comme un cheveu sur la soupe. Il est vrai que la conception de ce projet est postérieure à la conception de l'ensemble du projet. On ne peut pas le reprocher à Bruno JULLIARD.

Elle arrive même longtemps après la conception et la discussion que nous avons eue sur la conception de la Canopée, c'est évidemment un handicap. Nous sommes assez légitimes à nous demander comment la cohérence va se faire entre ce projet qui arrive après les autres et l'ensemble du projet, y compris dans l'espace. Ce n'est pas une raison pour rejeter le projet, ni la discussion que nous avons.



Les conséquences que nous pouvons tirer sur cette discussion de méthode sont simplement qu'aujourd'hui nous avons ouvert des questions et que l'on n'y a pas entièrement répondu, malgré la longue réponse de Bruno JULLIARD.

J'ai entendu deux types de questions, qui étaient probablement tous les deux nécessaires, Le premier étant : comment définir ce projet, son objet sans l'enfermer ? Quel art ? Quel public ? Quelle mission ? C'était l'objet de la présentation et cela a été enrichi par le débat, en posant des questions sur le rapport avec le reste du projet.

Quelques-uns d'entre vous ont posé des questions plus pointues : comment ce projet va-t-il se situer dans l'espace ? Ce n'est pas la première fois que cette question est posée sur le premier étage ou le rez-de-chaussée. Nous avons la réponse que Bruno JULLIARD avait déjà faite dans nos groupes de travail, dont il se souvient peut-être, en disant que l'on était dans une contrainte d'Unibail.

Je pense que l'on n'a pas épuisé ces questions aujourd'hui. Je suis intervenu car je ne pense pas qu'il suffise de faire un comité de pilotage entre quelques-uns pour les régler et ramener ensuite une solution parfaite à toutes ces questions. Je crois que ce GTT doit se réunir à nouveau. Il a le mérite de confronter des gens qui connaissent le projet dans sa globalité et ceux qui sont habités par votre projet particulier. Je pense qu'il faut aller plus loin dans cette confrontation, même sur la question difficile de savoir : comment cela se localise-t-il dans l'espace (jardin, espace public, premier étage...) ?

Même si vous, à la Ville, avez le sentiment que l'affaire est complètement jouée, s'il y a une question importante, il faut pouvoir en discuter. Vous pourrez peut-être répéter que vous êtes coincés, que vous ne pouvez pas faire autrement, mais il est important de savoir par exemple ce que pensent de cette question ceux qui ne se sont pas exprimés.

La question a été posée et on note les éléments de réponse de la Ville, on sait que la négociation avec Unibail est toujours inachevée. Peut-être que la Ville n'a aucune marge de manœuvre, mais même dans ce cas, je trouve intéressant que l'on puisse savoir comment cette contrainte rétroagit sur le projet. Je suis d'avis que l'on puisse en reparler, et pas seulement dans un comité de pilotage, mais dans ce cadre.

**Renaud PAQUE, Cabinet d'Anne HIDALGO** : Je voulais juste revenir sur la remarque faite au sujet d'une discussion dans une configuration qui ne montre pas l'organisation de l'espace. C'était intentionnel, c'est-à-dire que l'objet de cette réunion est de parler du fond du projet, de ce que cela doit être.

Pour autant, je reconnais bien volontiers qu'il est important de voir comment cela va s'organiser dans l'espace, et cela fait bien longtemps maintenant que l'ensemble de la concertation en général, celle qui suit régulièrement les Halles, n'a pas vu les derniers plans, l'évolution de la Canopée. Il est vrai que le besoin commence à s'en faire sentir, et ce depuis un moment.

Il faut resituer cela dans un contexte. Il y a eu une dernière réunion sur la Canopée et sur l'organisation de l'espace en mai dernier. Nous avons ensuite demandé à la maîtrise d'œuvre, à Patrick BERGER, de prendre en compte des évolutions de programme, qui ne vous plaisaient pas non plus nécessairement, notamment la disparition de l'auditorium et son remplacement par une salle de diffusion plus légère. Un programme nouveau arrivait, il avait besoin d'être intégré et de rattraper son retard, ce que disait le garant : le centre dédié au hip-hop.

Un travail considérable a été demandé à Patrick BERGER au cours de l'année 2009, il était en avant-projet sommaire et il nous a rendu un avant-projet détaillé début janvier 2010. La Mission Halles et la SEM sont en train d'analyser le projet, il sera validé. D'ici le printemps, nous serons en mesure de vous présenter dans l'espace, dans l'organisation de la Canopée les évolutions programmatiques demandées à l'architecte. Mais il faut comprendre que tout cela a demandé du temps pour intégrer dans l'espace ces évolutions programmatiques.

Il faudra organiser une réunion qui rassemble tout cela, qui montre comment cela s'organise dans l'espace. Nous le ferons dans les semaines ou mois à venir en fonction aussi des échéances électorales, qui compliquent un peu la donne.

**Marion BOYER** : Juste pour apporter un complément sur la méthode et justifier ces temps assez longs entre nos échanges, à aucun moment il n'y a eu une volonté d'écarter la concertation de ce projet. D'ailleurs, ce projet est né sous l'impulsion d'un certain nombre de personnes issues de la concertation qui avaient, à juste titre, montré du doigt la lacune sur la question métropolitaine et aussi sur la question des jeunes, et donc toute la réflexion que l'on connaît. Il y a eu quelques réunions avec au moins une extraction des personnes de la concertation sur ce projet. D'ailleurs, nous avons considéré, et la réunion de ce soir le prouve quand même un peu, qu'il y avait une validation de fond sur l'idée de ce projet d'une grande majorité des personnes de la concertation. Je ne crois pas trop m'avancer en disant cela.

A partir du moment où nous avons eu ce sentiment, peut-être pas acté dans un document ou par un vote, que nous allions dans la bonne voie, il a fallu avancer et bouleverser des plans, ce qui n'a pas été simple, même en interne. Cela a vraiment bouleversé le projet des Halles, et notamment en termes techniques. Nous devons répondre très vite à une demande légitime de la mission Halles et de toutes les personnes qui travaillent sur ce projet, qui voulaient bien changer les choses mais qui nous demandaient ce que l'on voulait concrètement. Nous avons dû très vite répondre très concrètement en termes de traduction physique et technique d'un projet que nous avons en tête pour l'instant.

Nous avons mis en priorité, ce qui nous a pris énormément de temps, la rencontre des bonnes personnes, qu'il fallait trouver, gagner leur confiance. Ce n'est pas simple, un certain nombre de personnes dans ce milieu ont été échaudées par des projets politiques qui n'aboutissent jamais, des promesses non tenues. Tout cela a pris beaucoup de temps. Il fallait leur demander ce qu'il fallait comme salle, comme matériel. Tout ce temps a été utilisé à cela et nous ne sommes peut-être pas assez suffisamment revenus vers vous. Quand on nous a demandé, on a toujours répondu, où l'on en était, ce que l'on faisait. J'ai rencontré certains d'entre vous à chaque fois que cela a été possible. Des demandes ont été faites. Idem pour Renaud et Bruno.

C'est la raison pour laquelle il y a eu parfois des temps assez longs où l'on ne vous pas prévenus.

**André LABORDE** : Je voudrais revenir sur ma première intervention où j'exprimais un malaise, ce n'est pas contre le hip-hop. C'est une discipline sûrement tout à fait ouverte, et vous l'avez fort bien expliqué. C'est peut-être pour cela d'ailleurs que ce manque d'explication amène un certain nombre de questions. Cela vaudrait vraiment la peine de donner une meilleure traduction, une meilleure explication sur l'ensemble des disciplines. Quand on parle d'art contemporain, dont le hip-hop, il faut savoir quel est notre périmètre.

Le mot « malaise » que j'ai exprimé au départ porte plutôt sur la forme que sur le fond. C'est cette forme ce soir qui est un peu en défaut.

**Bruno JULLIARD** : Je suis très content de cette intervention, car je crois pour rebondir et conclure qu'il y a plutôt un consensus assez large sur les objectifs que nous pouvons fixer, mais il y a encore un certain nombre de sujets qu'il nous faut approfondir. Il nous faut définir les cadres de cette définition. Nous devons arriver à conjuguer à la fois une volonté de diversité disciplinaire, diversité générationnelle, une volonté de diffusion et en même temps une volonté d'accompagnement des professionnels ou des artistes en voie de professionnalisation. Je suis convaincu que l'on peut arriver à créer ce lieu très innovant et d'en faire un lieu très ouvert. Cela nécessiterait aussi des discussions pour que ce lieu puisse irriguer d'autres champs, au-delà même du lieu géographique.

L'organisation de la gestion du lieu va être absolument déterminante. Et nous aurons encore beaucoup de discussions sur ce sujet, entre les attentes particulières des spécialistes du secteur,

les attentes de la Ville, les attentes du quartier, les attentes des habitants, les attentes des gestionnaires de la Canopée. Tout cela va générer encore de nombreuses discussions.

Je pense en effet, y compris pour la réussite du projet, dans sa construction et encore plus au moment de son ouverture et de son exploitation, que l'objet même du lieu soit bien perçu de tous, à la fois des professionnels qui demandent -et c'est légitime- qu'il y ait un lieu destiné au hip-hop et en même temps on veut faire un lieu le plus ouvert possible, très large dans son public et dans sa couverture disciplinaire. Je pense que c'est tout à fait possible, mais pour cela nous devons bien nous exprimer.

Cette réunion a été extrêmement utile pour nous, car elle met en exergue les points que nous devons encore travailler dans la forme et dans la communication, et également les points de fond.

Il faut un comité de pilotage qui puisse avancer sur ces aspects. Je suis tout à fait d'accord pour que dans le cadre de la concertation ou dans un cadre le plus approprié, et je ne sais pas comment tout cela évoluera, on poursuive cette discussion. Je m'en remets au garant et au cabinet d'Anne HIDALGO. Encore une fois, la réussite ne passera pas que par l'approbation des professionnels, mais surtout par l'accueil et l'appropriation de tous les publics, quels qu'ils soient. Merci beaucoup de votre participation à cette réunion qui a un peu duré. Et encore une fois, bonne année.